

APPEL A CANDIDATURES

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANPPH

Cher(e) collègue,

Si vous souhaitez vous engager davantage pour participer activement aux actions de l'ANPPH, vous investir avec enthousiasme et dynamisme pour la profession : huit postes seront à pourvoir lors de la prochaine Assemblée Générale du 3 avril 2024 qui se déroulera de 18h à 20h au Palais des congrès Quartz de Brest.

Être membre du Conseil d'Administration de l'ANPPH, c'est :

- Promouvoir l'identité professionnelle
- Valoriser l'exercice professionnel
- Participer à 4 réunions sur Paris ou en visio par an en plus de l'AG
- Co-animer des réunions d'informations régionales
- Se questionner sur l'avenir de la profession
- Se tenir informé de toute l'actualité relative à l'exercice
- Rejoindre de nombreux professionnels essentiels déjà impliqués :
 - membres du CA,
 - correspondants de régions,
 - référents ANPPH Formation
- Partager ses compétences et ses expériences
- Œuvrer sur les différents dossiers et travaux en cours
- S'enrichir grâce aux échanges avec les autres bénévoles de l'association
- Se confronter aux problématiques professionnelles
- Elargir son horizon et son réseau professionnel

Voici les conditions d'éligibilité :

- Etre préparateur en pharmacie/PPH exerçant dans un établissement de santé public, privé, militaire ou SDIS Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre membre de l'association (adhérent) depuis plus de 6 mois
- Etre à jour de sa cotisation
- Etre présent lors de l'Assemblée Générale

Adressez votre candidature, CV et lettre de motivation, avant le 3 mars 2024 à Madame la Présidente, au mail suivant : president@anpph.fr

MERCI